
Assemblée générale du 28 mars 2009

Le 28 mars 2009, à 10 h 30, s'ouvrait, dans la salle de la nouvelle Mairie de Ste-Céronne-lès-Mortagne, sous Mme Brigitte Duboys de Labarre, l'assemblée générale de l'ASPC de Ste Céronne.



Compte-rendu de l'Assemblée générale

***Membres du bureau présents:** MM. Jean GAUTIER, vice-président, Marc ORANGE, Yannick LUTET, Mmes LABARRE, présidente, Martine LEROY, trésorière, Raymonde LIZOT, Françoise CHANTEPIE, Jacqueline GIROUX, secrétaire.*

***Membre du bureau absent excusé :** M.. Daniel SIMOEN*

***Membre du bureau absent :** Mme Josiane JOUSSE*

***Autres membres présents :** Mmes O'Mahony, Elisabeth LUTET, Martine OLIVIER, Gisèle OLIVIER, Marie Françoise DUCRET, Micheline ORANGE, Danielle SOUPAULT,*

MM. Michel de LABARRE, Michel GANIVET, Raymond GAUTIER, Moïse HAMARD, Jean-Claude MERCIER, Marc SIMOEN, Claude REVERT, Jean-Jacques SOUPAULT, René CHENET, Daniel FOLLET et André BANSAL

***Nombre de pouvoirs :** 31*

Convocation

du

25

février

Mme *Christine GIROUX* est élue secrétaire de séance. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement dé



Déroulement de la 6ème assemblée générale

Rapport moral de la Présidente

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis adhérents,

6 ans déjà. Oui, notre association a 6 ans. Seulement 6 ans pourrait-on dire, et pourtant l'on constate que l'élan de nos débuts s'essoufflent quelque peu. J'en veux pour preuve la diminution du nombre des adhérents dont je parle chaque jour aujourd'hui, (la crise ?) a tendance à se confirmer.

Christine Giroux avait pour la réunion du bureau en décembre fait l'analyse du nombre d'adhésions année par année à méditer :

2003 : année de la création : **124** adhésions **3943** Euros

2004 : **103** adhésions **4915** Euros

2005 : **118** adhésions **8020** Euros (dont 2060 mécénat)

2006 : **99** adhésions **5685** Euros

2007 : **76** adhésions **3445** Euros

2008 : **89** adhésions **3301** Euros

Précisons que souvent les adhésions se font en couple et que le nombre d'adhérents personnes physiques atteint personnes en 2008. Que les fidèles soient donc ici particulièrement remerciés, et les présents aujourd'hui, encore la question des raisons de ce déclin. N'est-il pas lié au fait que certains pensent que nous avançons trop lentement réalisations ne sont pas assez « spectaculaires » ?

Il faut être conscients que les réalisations spectaculaires ont cessé dans quasiment tous les monuments historiques à l'exception de celles qui ont été financées par le mécénat privé .. (galerie des glaces de Versailles par Vinci le co parkings, les grandes écuries du château de Chantilly, propriété de l'Institut de France, rénovées par l'aga Khan nécessaires étant également spectaculaires..

Revenons à notre association et à notre belle église de Sainte-Céronne. Qu'avons-nous financé avec nos ressources d'existence ?

- En **2004** : le coq du clocher refait à l'identique par une entreprise spécialisée de Villedieu les Poêles pour
- En **2005** : et par exception car ce n'est pas strictement dans l'objet de l'association, les 20 bancs qui permettent de monde dans l'église lors des concerts, offices religieux et diverses manifestations culturelles pour 200
- Ainsi que la restauration du tableau de Ste Céronne pour 485,76 Euros.
- En **2006** et **2007** : la restauration du « *Baptême du Christ* » et de « *L'Assomption* » ainsi que la réfection de doré à l'identique : respectivement pour 2328 Euros, 2665 Euros et 3765,65 Euros.
- En **2008** : la restauration des *bustes reliquaires* de l'autel ainsi que leur protection par une vitre : 591 Euro de la petite porte latérale de l'église pour 1745 Euros ; soit un total de 14 117,01 euros.

Je laisserai tout à l'heure *Martine Leroy*, notre trésorière, vous faire la lecture du rapport financier. Vous verrez qu'en banque une somme relativement importante, mais qu'elle est néanmoins dérisoire par rapport au coût de travaux s'agira donc pour ceux-là , d'arriver à faire bouger les choses.. En attendant, nous avons pour 2009 deux projets encore financer seule.

L'entreprise *Fosse-Perotte*, qui a restauré à la satisfaction générale la porte latérale de l'église, nous a fourni un restauration du portail d'entrée, qui en a également grand besoin. Le montant hors taxe de ces travaux est de 4 3

La réparation de la trappe d'accès au niveau supérieur du clocher coûterait, quant à elle, 710 Euros hors taxe.

Ce sont ces montants que je soumets à votre approbation puisque je vous rappelle que la commune règle la facture TVA et ne demande donc à l'association que le prix hors taxe.. mécanisme parfaitement légal, je vous rassure. N cette entreprise en concurrence, car ce sont les meilleurs spécialistes de la restauration des bois anciens dans notre agrées par les monuments historiques.

Je faisais allusion, l'an dernier, aux lenteurs administratives.. le fameux audit (entre parenthèse facturé pour la somme de 12000 Euros, après subvention ...et que la municipalité prend en charge : qu'elle en soit chaleureusement remerciée enfin eu lieu. Je n'ai pas eu le rapport en main avant de rédiger ce rapport moral et je le regrette, car cela m'aurait informer plus sérieusement des préconisations de l'Architecte en chef des Monuments historiques et de ce que nous entreprendre dans les années à venir. Ou tout au moins projeter d'entreprendre..

Globalement, il s'agira de la toiture et de la consolidation des murs intérieurs comme extérieurs..

Vous vous en doutez, dans la période que nous traversons, il est impossible de parler de futurs travaux sans évoquer

Ne nous faisons pas d'illusions, les associations comme la nôtre seront frappées de plein fouet et risquent d'être actions. Je crains que nous ne le ressentions déjà dans les cotisations de 2009.

Nombre d'entreprises vont mettre la clef sous la porte, et si, pour avoir des chantiers, les rescapées vont probablement

devis, le coût n'en restera pas moins très élevé. Vous connaissez comme moi l'endettement global de l'état : le b réduit comme peau de chagrin au fil des années et les subventions seront encore plus rares et difficiles à obtenir faudra donc faire appel au mécénat, comme je l'avais déjà évoqué il y a deux ans..

La loi, vous le savez, permet aux entreprises d'affecter leur impôt sur les bénéfices à une association d'intérêt gé d'être entré dans les mœurs et il nous faudra le leur rappeler le moment venu ; espérons être assez convaincants fonctionne.

Peut-être faudra-t-il nous résoudre à mettre l'association en sommeil pendant une période, en attendant le sursau

Je reconnais que moi-même, je traverse des moments de découragement et que j'ai eu plusieurs fois la tentation pensant que jamais nous n'y arriverions..

Mais je réagis et j'espère que tous nous réagirons, afin que se poursuive notre œuvre. Après une période difficile que nous nous réveillions plus forts, avec la volonté d'entreprendre et de réussir. Je le souhaite à notre associatio pays.

Manifestations prévues en 2009

En dehors du traditionnel concert donné dans le cadre des « Musicales de Mortagne » qui, s'il ne rapporte rien e le mérite de faire connaître notre église à un public plus large, notre association organisera elle-même des concer modestes, comme celui de l'harmonie municipale de Mortagne ou encore celui de l'école de musique. Dates nor manifestations seront annoncées en temps utile par voie de presse.

Le projet plus ambitieux dont nous parlions l'an dernier n'a finalement pas pu voir le jour, le Parc Régional du P Les journées du Patrimoine permettront de visiter l'église les 19 et 20 Septembre.
Et toujours, les visites commentées de l'église, sur rendez-vous, pendant la période estivale.

Enfin, un mot sur notre site internet mis à jour et renouvelé au fil des mois par Monsieur *Yannick Lutet* (que nou son travail). Je vous engage vivement à aller le consulter.. il est, de l'avis de tous ceux qui le fréquentent, extrêm riche d'informations et de photos. (pour mémoire : www.ste-geronne.fr.tc) Je me demande si nous ne pourrions fond sonore. M *Lutet* répond qu'il va étudier le sujet.

Je vous remercie de votre attention et soumetts maintenant ce rapport à votre approbation.
A l'unanimité, les membres de l'assemblée présents ont approuvé le rapport moral présenté par la présidente.

Martine Leroy va maintenant vous lire le rapport financier, après quoi, nous boirons ensemble le verre de l'amiti

Rapport financier

Martine LEROY prend la parole et présente le rapport financier de l'association.

- Il révèle un **solde** au 31 décembre 2007 de **18.724,22 €**.
- Le total des **recettes** s'élève à **4.002,09 €** (dons particuliers, porte-clés, cartes postales, intérêts,...)
- Le total des **dépenses** s'élève à : **3.005,13 €** (timbres postaux, enveloppes, boissons AG et la restauration petite porte de l'église pour 2.336 €)
- **Solde** au 31 décembre 2008 : **19.761,18 €** (sur comptes livrets CA et sur compte courant CA)

L'assemblée présente accepte à l'unanimité le rapport financier pour l'année 2008, présenté par Martine Leroy.

Questions diverses

M *Michel GANIVET* signale que l'association des *Amis du Perche* s'est portée partie civile pour le vol sur le site Ste-Céronne. Il faut tous penser à la protection de ce site. La CDC de *Mortagne*, les *Amis du Perche*, la Région pourraient aider au financement d'une fouille archéologique importante sur ce site. On peut également installer un panneau d'interdiction de pénétrer sur le site protégé.

Pour les journées du patrimoine, il faudra prévoir un planning pour les permanences. Une exposition de vitraux prévue pour les visiteurs.

Un projet de circuit du patrimoine pourrait être envisagé.

Il faudrait changer deux fenêtres à la chapelle de *St-Marcel*. Le sujet va être étudié en réunion de bureau.

La question d'éclairer l'église la nuit va être étudiée. Une démonstration pourrait être proposée par une société de spectacles.

L'ostensoir n'est plus dans l'église depuis longtemps. Il est recherché.

Au cimetière un éclairage public est prévu pour éclairer les sorties de l'église lors des soirées musicales.

La présidente convie l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Fin de l'Assemblée générale à 11 h 30.
